

RCS : SARREGUEMINES

Code greffe : 5752

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de SARREGUEMINES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 00408

Numéro SIREN : 444 325 336

Nom ou dénomination : AD DOSDA

Ce dépôt a été enregistré le 01/09/2023 sous le numéro de dépôt 1752

Direction Générale des Finances Publiques

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le 01042022 et clos le 31032023 Régime simplifié d'imposition ☒ Régime réel normal ☐
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble de groupe ☐ Si PME innovante ☐ Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-0 B (entreprises de transport maritime) ☐

Adresse du service ou doit être déposée cette déclaration
S.I.F. de Château-Salins
4 rue du Général-de-Gaulle
57170 Château-Salins

TRIBUNAL JUDICIAIRE

Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du siège social si elle est différente du principal établissement

A IDENTIFICATION

SAS AD DOSDA
ROUTE DE RODE

14 AOUT 2023

SARREGUEMINES

GREFFE DU TRIBUNAL JUDICIAIRE
DE SARREGUEMINESDate du dépôt 14/08/2023
Numéro 2023/1452

Identification du destinataire

57340 MORHANGE

651

302810

44432533600022

Insp. IFU

N° dossier

N° Siret

B ACTIVITÉ

Activités exercées (souligner l'activité principale):

PRISE DE PARTICIPATION ET PRES

Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐

Préciser éventuellement l'ancienne adresse en cas de changement:

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires. (Article 223 A à U du CGI)

- Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

- Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère.

n° SIRET

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice)

1 Résultat fiscal Bénéfice imposable au taux normal 0 Bénéfice imposable au taux de 15 % Déficit (report de la ligne XO du 2058A ou 372 du 2033B) 105 152

Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%

2 Plus-values Plus-values à long terme imposables au taux de 15% Plus-values à long terme imposables au taux de 19% Autres plus-values imposables au taux de 19% Plus-values à long terme imposables au taux de 0% Plus-values exonérées art. 238 quinquies

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2

Entreprises nouvelles art. 44 sexies ☐ Jeunes entreprises innovantes ☐ Zones franches urbaines Territoire entrepreneur art. 44 octies A ☐ Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies ☐
Entreprises nouvelles art. 44 septies ☐ Zones franches d'activité art. 44 quaterdecies ☐ Zone de développement prioritaire art. 44 septdecies ☐ Autres dispositifs ☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art. 44 sexdecies ☐ Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) ☐ Plus-values exonérées relevant du taux à 15% ☐
Sociétés d'investissements immobiliers cotées ☐

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif, art. 244 quater W

Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66%).

D IMPUTATIONS (cf. la notice de la déclaration 2065)

1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au relevé de solde d'impôt sur les sociétés ou offert aux primes de remboursement
2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité. Total figurant en encre ou au crayon noir sur le verso du formulaire n° 2066

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice) Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %

G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS

1- Si vous êtes l'entreprise tête de groupe soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (article 223 quinquies C-1-1 du CGI) ☐

2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée:

3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-1-2) ☐
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe:

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée?

OUI

Si oui, indication du logiciel utilisé

ComptabilitéExpert

ECF ☐ Désignation du prestataireOGA/OMGA ☐ Viseur conventionné

Nom, adresse, téléphone:

- Professionnel de l'expertise comptable: GOULLET STEPHANE MANAGEMENT

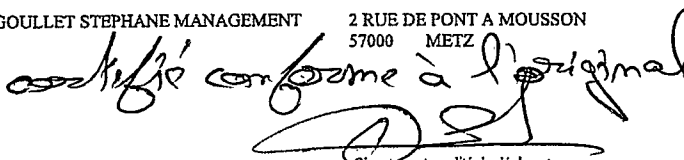
2 RUE DE PONT A MOUSSON
57000 METZ

0387550303

- Conseil:

- CGA/OMGA ou viseur conventionné:

N° d'agrément



Signature et qualité du déclarant

A MORHANGE

le 23062023

DOSDA DANIEL

PRESIDENT SAS

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

J REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

[illegible]

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise **SAS AD DOSDA**
et Date de clôture de l'exercice **31032023**

K DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2022, montant total des bases brutes fiscales. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.

Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages

**CE CADRE NE CONCERNE QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION
MOINS-VALUES A LONG TERME (MVLT) (voir les explications figurant sur la notice)**

	Taux de 0 %	Taux de 15 % (art. 219 I a ter et a quater)	Taux de 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice

Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice

Désignation de l'entreprise SAS AD DOSDA		ROUTE DE RODE		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise		57340 MORHANGE			
SIRET		4 4 4 3 2 5 3 3 6 0 0 0 2 2			
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *	
		12			
		Exercice N clos le 31032023		Exercice N-1 clos le 31032022	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2	
		Net 3		Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012	
		014		016	
	Immobilisations corporelles*	028		030	
	Immobilisations financières* (1)	040	1 011 193	042	1 011 193
	Total I (5)	044	1 011 193	048	1 011 193
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	
	Marchandises *	060		062	
ACTIF CIRCULANT	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066	
	Créances { Clients et comptes rattachés* (2) { Autres* (3)	068		070	
		072	8 775	074	21 184
	Valeurs mobilières de placement	080	5 449 260	082	4 380 700
	Disponibilités	084	10 064	086	494 402
	Charges constatées d'avance *	092		094	
	Total II	096	5 468 099	098	4 896 286
Total général (I + II)		110	6 479 292	112	5 907 479
PASSIF		Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	390 000		390 000
	Ecart de réévaluation	124			
	Réserve légale	126	39 000		39 000
	Réserves réglementées*	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* 131)	132	5 192 053		5 192 053
	Report à nouveau	134	(26 279)		
	Résultat de l'exercice	136	392 020		(26 279)
	Subventions d'investissement	137			
	Provisions réglementées	140			
	Total I	142	5 986 793		5 594 774
Provisions pour risques et charges		154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	175		796
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169)	172	320 736		311 909
	Produits constatés d'avance	174			
	Total III	176	320 911		312 705
Total général (I + II + III)		180	6 307 705		5 907 479
RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	4 840	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SAS AD DOSDA		Exercice N clos le 31032023		Exercice N-1 clos le 31032022		Néant ☐	
A - RÉSULTAT COMPTABLE									
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210					
	Production vendue { biens dont export et livraisons services * intracommunautaires }		215	214					
			217	218					
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222					
	Production immobilisée *			224					
	Subventions d'exploitation reçues			226					
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres produits			230					
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)			232					
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234					
	Variation de stock (marchandises) *			236					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240					
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242		5 328		6 684	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243		244					
	Rémunérations du personnel *			250					
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252					
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Dotations aux amortissements *			254					
	Dotations aux provisions			256					
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259		262					
		260							
	Total des charges d'exploitation (II)			264		5 328		6 684	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270		(5 328)		(6 684)	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280		1 177 762		69 406	
	Produits exceptionnels (IV)			290					
	Charges financières (V)			294		219 259		89 001	
	Charges exceptionnelles { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }	347		300		561 156			
		348							
Impôts sur les bénéfices * (VII)			306						
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			310		392 020		(26 279)		
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312		392 020	314			
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316					
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318					
	Provisions non déductibles *			322					
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324					
	Divers*, dont intérêts excédentaires des opcs-cis d'associés	247		330		18 960			
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPC*			248					
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		(Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) 249	251					
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998					
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999					
	Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997				
Entreprises nouvelles (44, sexies)		986		989		138			
Reprise d'entreprises en difficulté (44, septies)		981		991		992			
ZFA NG (44 quaterdecies)		345		344		993			
Zone franche urbaine (44 octies A)		987		127					
Crédit d'impôt sur le revenu (44, septies)		346		655		641			
Dont divers* { Déduction exceptionnelle (art 39, decies A) Déduction exceptionnelle (art 39, decies B) Déduction exceptionnelle (art 39, decies D) }		643		645		647			
		648		649		990			
Bénéfice col. 1 Déficit col. 2			352						
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS			354						
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)			356					
	Déficits antérieurs reportables : * 16.073 dont imputés sur le résultat :			360					
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2			370						
			372				105 152		

2033B - Divers à réintégrer au 31/03/2023

Libellé	Montant
PLUS VALUE LATENTE N	18 960
Totalisation	18 960

2033B - Divers à déduire

au 31/03/2023

Libellé	Montant
PLUS VALUE LATENTE N-1	41 321
DED MERE/FILLE	474 810
Totalisation	516 131

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : **SAS AD DOSDA**Néant ☐

I IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISE						Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	402	404	406	
	Autres	410	412	414	416	
Immobilisations corporelles	Terrains	420	422	424	426	
	Constructions	430	432	434	436	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	442	444	446	
	Installations générales agencements divers	450	452	454	456	
	Matériel de transport	460	462	464	466	
	Autres immobilisations corporelles	470	472	474	476	
	Immobilisations financières	480	1 011 193	482	484	1 011 193
TOTAL		490	1 011 193	492	496	1 011 193

II AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES					
Immobilisations corporelles	Fonds commercial	495	497	498	499
	Autres immobilisations incorporelles	500	502	504	506
	Terrains	510	512	514	516
	Constructions	520	522	524	526
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	532	534	536
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	542	544	546
	Matériel de transport	550	552	554	556
	Autres immobilisations corporelles	560	562	564	566
TOTAL		570	572	574	576

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587		589	
Plus-values taxables à 19 % (1)	579			Régularisations	590	583	594		595	
TOTAL					596	585	597		599	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS AD DOSDA

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A	NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations: dotations de l'exercice	Diminutions: reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées	610	612	614	616
	Provisions pour risques et charges	620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	85 541	662	171 588
	TOTAL	680	85 541	682	171 588

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations	Reprises
Fonds commercial	681	683
Autres Immob. incorp.	700	705
Terrains	710	715
Constructions	720	725
Inst. techniques mat. et outillage	730	735
Inst. générales, agen- cements amén. div.	740	745
Matériel de transport	750	755
Autres immobilisations corporelles	760	765
TOTAL	770	775

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER
NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	16 073
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	16 073
Déficits de l'exercice	860	105 152
Total des déficits restant à reporter	870	121 225

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)	325
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *	380
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326
N° du centre de gestion agréé	388
Montant de la TVA collectée	374
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

5

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFIP N° 2033-E 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS AD DOSDA		Néant ☒ *
Exercice ouvert le : 01042022	et clos le : 31032023	Durée en nombre de mois 12
DECLARATION DES EFFECTIFS		
Effectifs moyens du personnel *	376	
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE		
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105	
TOTAL 1	106	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 2	144	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Achats	121	
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	150	
TOTAL 3	152	
IV - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		117
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE		
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la ligne 117 (ci-dessus). Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE-SD.		
Mono établissement au sens de la CVAE	020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022	
Effectifs au sens de la CVAE	023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026	
Période de référence	024	160
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	186	

(1) il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

1	1
---	---

 (1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/03/2023

N° SIRET 44432533600022

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS AD DOSDA

ADRESSE (voie) ROUTE DE RODE

CODE POSTAL 57340

VILLE

MORHANGE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904
	4		39 000

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique ☐ Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique ☐ Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique ☐ Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique ☐ Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique DOSDA Prénom(s) MATHIEU
Nom marital % de détention 50,00 Nb de parts ou actions 19 499
Naissance : Date 03101996 N° département 57 Commune ST AVOLD Pays FRANCE
Adresse : N° 5 Voie CHEMIN DES TILLEULS
Code postal 57340 Commune BELLANGE Pays FRANCE

Titre (2) MLE Nom patronymique DOSDA Prénom(s) NATHALIE
Nom marital % de détention 50,00 Nb de parts ou actions 19 499
Naissance : Date 07041994 N° département 57 Commune ST AVOLD Pays FRANCE
Adresse : N° 2 Voie RUE VIRGINIE DU VERGER
Code postal 57000 Commune METZ Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXERCICE CLOS LE 31/03/2023

N° SIRET 4443253360022

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS AD DOSDA

ADRESSE (voie) ROUTE DE RODE

CODE POSTAL 57340

VILLE

MORHANGE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique SARL Dénomination ETS DOSDA

N° SIREN (si société établie en France) 352293385

% de détention 99,96

Adresse : N° Voie ROUTE DE RODE

Code postal 57340

Commune MORHANGE

Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

Annexe libre

ANNEXE AU TABLEAU 2033 G
CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES

Etat exprimé en euros

AD DOSDA SAS possède 4 998 parts des 5 000 parts de DOSDA SARL
dont 4 998 parts en pleine propriété.

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/03/2023			31/03/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
ACTIF CIRCULANT	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	1 011 193		1 011 193	1 011 193
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
COMPTES DE REGULARISATION	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (II)	1 011 193		1 011 193	1 011 193
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
COMPTES DE REGULARISATION	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés				
	Autres créances	8 775		8 775	21 184
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	5 449 260	171 588	5 277 673	4 380 700
	DISPONIBILITES	10 064		10 064	494 402
	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (III)	5 468 099	171 588	5 296 512	4 896 286
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		6 479 292	171 588	6 307 705	5 907 479

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Détail de l'Actif

Etat exprimé en euros	01/04/2022	12	01/04/2021	12	Variations	%
	31/03/2023	mois	31/03/2022	mois		
Capital souscrit non appelé						
TOTAL II - Actif Immobilisé NET	1 011 193	16,03	1 011 193	17,12		
Autres participations	1 011 193	16,03	1 011 193	17,12		
TITRE PARTICIPATION SARL DOSDA	1 011 193	16,03	1 011 193	17,12		
TOTAL III - Actif Circulant NET	5 296 512	83,97	4 896 286	82,88	400 226	8,17
Autres créances	8 775	0,14	21 184	0,36	(12 409)	-58,58
IMPOTS SUR LES BENEFICES	3 935	0,06	16 344	0,28	(12 409)	-75,92
COMPTE COURANT SARL DOSDA	4 840	0,08	4 840	0,08		
Valeurs mobilières de placement	5 277 673	83,67	4 380 700	74,16	896 973	20,48
COMPTE TERME BPL			2 000 000	33,86	(2 000 000)	-100,00
PLACEMENT SOGENAL	700 000	11,10	300 000	5,08	400 000	133,33
CAT SOGENAL	90 205	1,43			90 205	
COMPTE TERME CIC	2 650 000	42,01	1 000 000	16,93	1 650 000	165,00
OBLIGATIONS CIC	700 000	11,10	600 000	10,16	100 000	16,67
OBLIGATION CRCA IN LIFE INSUR	209 055	3,31	298 650	5,06	(89 595)	-30,00
CAT CRCA	1 100 000	17,44			1 100 000	
MVT CPTE GERE SS MANDAT			267 590	4,53	(267 590)	-100,00
PROVISION DEPRECAITION V.M.P.	(171 588)	-2,72	(85 541)	-1,45	(86 047)	-100,59
Disponibilités	10 064	0,16	494 402	8,37	(484 338)	-97,96
CREDIT AGRICOLE	215		9 196	0,16	(8 981)	-97,67
BANQUE POPULAIRE DE LORRAINE			180 036	3,05	(180 036)	-100,00
BANQUE CIC CPTE COURANT	9 428	0,15	267 792	4,53	(258 364)	-96,48
CPTE CIC GERE SS MANDAT			31 279	0,53	(31 279)	-100,00
COMPTE SOGENAL	421	0,01	6 099	0,10	(5 678)	-93,09
TOTAL DU BILAN ACTIF	6 307 705	100,00	5 907 479	100,00	400 226	6,77

Bilan Passif

Etat exprimé en euros		31/03/2023	31/03/2022
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	390 000	390 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	39 000	39 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	5 192 053	5 192 053
	Report à nouveau	(26 279)	
	Résultat de l'exercice	392 020	(26 279)
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	5 986 793	5 594 774
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)	320 736	311 909
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	175	796
	Dettes fiscales et sociales		
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	320 911	312 705
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	6 307 705	5 907 479
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	392 019,57	(26 279,09)
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	320 911	312 705
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		
(3)	Dont emprunts participatifs		

Détail du Passif

Etat exprimé en euros	01/04/2022	12	01/04/2021	12	Variations	%
	31/03/2023	mois	31/03/2022	mois		
TOTAL I - Capitaux propres	5 986 793	94,91	5 594 774	94,71	392 020	7,01
Capital Social ou individuel	390 000	6,18	390 000	6,60		
CAPITAL APPELE VERSE	390 000	6,18	390 000	6,60		
Réserve légale	39 000	0,62	39 000	0,66		
RESERVE LEGALE	39 000	-0,62	39 000	0,66		
Autres réserves	5 192 053	82,31	5 192 053	87,89		
RESERVE FACTULTATIVE	5 192 053	82,31	5 192 053	87,89		
Report à nouveau	(26 279)	-0,42			(26 279)	
REPORT A NOUVEAU (S.DEBITEUR)	(26 279)	-0,42			(26 279)	
Résultat de l'exercice	392 020	6,21	(26 279)	-0,44	418 299	N/S
TOTAL II - Autres fonds propres						
TOTAL III - Total des Provisions						
TOTAL IV - Total des dettes	320 911	5,09	312 705	5,29	8 206	2,62
Emprunts et dettes financières divers	320 736	5,08	311 909	5,28	8 827	2,83
C/C DOSDA DANIEL	263 618	4,18	256 363	4,34	7 255	2,83
CC MME DOSDA	7		7			2,90
C/C DOSDA NATHALIE	56 975	0,90	55 407	0,94	1 568	2,83
C/C DOSDA MATHIEU	135		132		4	2,84
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	175		796	0,01	(621)	-78,00
Collectif fournisseurs créditeurs	175		796	0,01	(621)	-78,00
TOTAL DU BILAN PASSIF	6 307 705	100,00	5 907 479	100,00	400 226	6,77

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/03/2023

31/03/2022

	France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises			
	Production vendue (Biens)			
	Production vendue (Services et Travaux)			
	Montant net du chiffre d'affaires			
	Production stockée			
	Production immobilisée			
	Subventions d'exploitation			
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			
	Autres produits			
	Total des produits d'exploitation (1)			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			
	Variation de stock			
	Achats de matières et autres approvisionnements			
	Variation de stock			
	Autres achats et charges externes		5 328	6 684
	Impôts, taxes et versements assimilés			
	Salaires et traitements			
	Charges sociales du personnel			
	Cotisations personnelles de l'exploitant			
	Dotations aux amortissements :			
	- sur immobilisations			
	- charges d'exploitation à répartir			
	Dotations aux dépréciations :			
	- sur immobilisations			
	- sur actif circulant			
	Dotations aux provisions			
	Autres charges			
	Total des charges d'exploitation (2)		5 328	6 684
	RESULTAT D'EXPLOITATION		(5 328)	(6 684)

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/03/2023

31/03/2022

RESULTAT D'EXPLOITATION		(5 328)	(6 684)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	530 642	23 494
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)	561 156	
	Autres intérêts et produits assimilés (3)		7 545
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	85 541	38 367
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	424	
Total des produits financiers		1 177 762	69 406
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	171 588	85 541
	Intérêts et charges assimilées (4)	8 827	3 460
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	38 844	
Total des charges financières		219 259	89 001
RESULTAT FINANCIER		958 503	(19 596)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		953 176	(26 279)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital	561 156	
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total des charges exceptionnelles		561 156	
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(561 156)	
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES			
TOTAL DES PRODUITS		1 177 762	69 406
TOTAL DES CHARGES		785 742	95 685
RESULTAT DE L'EXERCICE		392 020	(26 279)

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) dont produits concernant les entreprises liées

(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros	01/04/2022 31/03/2023	12 mois	01/04/2021 31/03/2022	12 mois	Variations	%
Total des produits d'exploitation						
Ventes de marchandises						
Production vendue Biens						
Production vendue Services + Travaux						
Montant net du chiffre d'affaires						
Total des charges d'exploitation		5 328		6 684	(1 356)	-20,29
Autres achats et charges externes		5 328		6 684	(1 356)	-20,29
HONORAIRES ELIDE		2 256			2 256	
HONORAIRES AD DOSDA				2 120	(2 120)	-100,00
FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX		99		237	(138)	-58,38
FRAIS BANCAIRES		2 973		4 326	(1 353)	-31,28
Résultat d'exploitation		(5 328)		(6 684)	1 356	20,29
Total des produits financiers		1 177 762		69 406	1 108 356	N/S
Produits financiers de participations		530 642		23 494	507 147	N/S
REVENUS TITRES PARTICIPATION		499 800			499 800	
INTERETS COMPTE A TERME		30 842		23 494	7 347	31,27
Produits autres valeurs mob. & créances actif imm.		561 156			561 156	
PRODUITS DES AUTRES IMMO.FIN.		561 156			561 156	
Autres intérêts et produits assimilés				7 545	(7 545)	-100,00
REVENUS VALEURS DE PLACEMENT				2 544	(2 544)	-100,00
AUTRES PRODUITS FINANCIERS				5 000	(5 000)	-100,00
Reprises sur provisions & transferts de charges		85 541		38 367	47 174	122,95
REPRISE PROV CHAR FIN VMP		85 541		38 367	47 174	122,95
Produits nets sur cessions de val.mob de placement		424			424	
PRODUITS NETS/CESSIONS DE VMP		424			424	
Total des charges financières		219 259		89 001	130 257	146,35
Dotations financières aux amort. et provisions		171 588		85 541	86 047	100,59
DOT. PROV. CHARG FIN. V.M.P.		171 588		85 541	86 047	100,59
Intérêts et charges assimilées		8 827		3 460	5 367	155,08
INTERETS COMPTES COURANTS		8 827		3 460	5 367	155,08
Charges nettes sur cessions de val. mob. de placement		38 844			38 844	
CHARGES DE CESSION DE V.M.P		38 844			38 844	
Résultat financier		958 503		(19 596)	978 099	N/S
Résultat courant avant impôts		953 176		(26 279)	979 455	N/S

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros

01/04/2022	12
31/03/2023	mois

01/04/2021	12
31/03/2022	mois

Variations	%
------------	---

Total des produits exceptionnels				-100,00
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				-100,00
PRODUITS EXCEPTIONNELS				-100,00
Total des charges exceptionnelles		561 156		561 156
Charges exceptionnelles sur opération en capital		561 156		561 156
VNC IMMOBILISATION FINANCIERES		561 156		561 156
Résultat exceptionnel		(561 156)		(561 156) NS
Résultat de l'exercice		392 020	(26 279)	418 299 NS

SAS AD DOSDA

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

a) Immobilisations Corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire/dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- Frais d'établissement	3 ans
- Matériel et outillage industriels	4-5 ans
- Agencements et aménagements des constructions non-propretaire	8 à 10 ans
- Matériel de transport	5 ans
- Matériel et mobilier de bureau	5 à 6 ans

b) Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

AD DOSDA
TRIBUNAL JUDICIAIRE SAS AU CAPITAL DE 390 000 €
SIEGE SOCIAL : ROUTE DE RODE - 57340 MORHANGE
14 AOUT 2023 R.C.S. SARREGUEMINES TI 444 325 336
SARREGUEMINES

RAPPORT DE GESTION RELATIF A L'EXERCICE 2022/2023

Cher Associé,

J'ai l'honneur de vous présenter, conformément aux prescriptions légales et réglementaires actuellement en vigueur, mon rapport sur la situation de la société durant l'exercice écoulé, son évolution prévisible, les événements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date à laquelle il est établi, ses activités en matière de recherche et de développement.

I - SITUATION DE LA SOCIETE DURANT L'EXERCICE ECOULE :

1° - Résultats :

Comme vous pouvez le constater, l'exercice 2022/2023 fait apparaître un bénéfice comptable de 392 020 €

2° - Actif :

Il se décompose en deux grandes rubriques : l'actif immobilisé et l'actif circulant.

a) Actif immobilisé

A cet égard nous noterons :

Les acquisitions de :

NEANT

Les cessions de :

NEANT

Les mises hors services de :

NEANT

b) Actif circulant

- Autres créances.....	8 775 €
- Valeurs mob.de placement	5 449 260 €
- Disponibilités	10 064 €

3° - Passif :

Il se décompose en trois rubriques :

- Les capitaux propres pour une valeur de (compte tenu du résultat de l'exercice)	5 986 793 €
- Les prov. pour risques & charges.	0 €
- Les dettes pour	320 911 €
(conformément au détail figurant sur le bilan)	

II - ANALYSE DU COMPTE DE RESULTAT

Au cours de cet exercice sociale, nous n'avons réalisé aucun chiffre d'affaires.

Les intérêts compte à terme se sont élevés à 30 842 €.

Les revenus de titres de participation se sont élevés à 499 800 €.

Alors que nos charges d'exploitation ont été les suivantes :

- Autres achats et charges ext.....	5 328 €
-------------------------------------	---------

Dans le poste "autres achats et charges externes" nous trouvons principalement :

- honoraires	2 256 €
--------------------	---------

Si bien que, compte tenu de la variation de la production stockée et d'autres produits d'exploitation, le résultat d'exploitation est de - 5 328 €

Compte tenu des charges et produits financiers et des charges et produits exceptionnels, le résultat net est de 392 020 €

III - DISTRIBUTION :

Pour se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, les associés ont décidé de ventiler le montant des dividendes distribués dans le tableau ci-dessous.

DISTRIBUTION DES TROIS DERNIERES EXERCICES :

	Montant	Soit par Action
N : exercice du 01/01/22 au 31/03/23		NEANT
N-1 : exercice du 01/04/21 au 31/03/22	400 000 €	10,26 €
N-2 : exercice du 01/04/20 au 31/03/21		NENAT

IV - EVOLUTION PREVISIBLE :

Rien n'est à signaler sur ce point.

V - EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE ET LA DATE A LAQUELLE IL A ETE ETABLI :

NEANT

VI - ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT :

La société n'a aucune activité en matière de recherche et de développement.

VII - DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charges de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

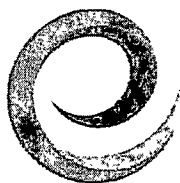
FAIT A MORHANGE

LE 26 JUIN 2023

LE PRESIDENT :

Daniel DOSDA

certifié conforme à l'original

GSM
expertise comptable

Réf. 1302

Stéphane GOULLET
Expert-Comptable
Ordre des Experts-Comptables de Lorraine

SAS AD DOSDA

Route de Rode

57340 MORHANGE

Metz, le 28 juillet 2023

TRIBUNAL JUDICIAIRE
14 AOUT 2023
SARREGUEMINES

Monsieur,

Veillez trouver ci-joint :

- texte des résolutions proposées à l'Assemblée Générale : à signer et apposer la mention "certifié conforme à l'original" à côté de chaque signature
- procès-verbal de l'Assemblée Générale : à signer et apposer la mention "certifié conforme à l'original" à côté de chaque signature
- photocopie de votre bilan fiscal : à signer et apposer la mention "certifié conforme à l'original" à côté de chaque signature
- rapport de gestion : à signer et apposer la mention "certifié conforme à l'original" à côté de chaque signature
- 2 exemplaires de chacun des documents à transmettre au Tribunal Judiciaire de Sarreguemines
- 1 exemplaire à conserver

* adresse : Tribunal Judiciaire de Sarreguemines – Registre du Commerce et des Sociétés – Place du Général Sibille – BP 71129 - 57216 SARREGUEMINES CEDEX

* Joindre un chèque de 45,02 € à l'ordre du Trésor Public

Vous en souhaitant bonne réception,

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Stéphane GOULLET
Gérant

Je vous adresse la facture à la SAS AD DOSDA

GOULLET STEPHANE MANAGEMENT - Société à Responsabilité Limitée au capital de 3.000 €
RCS Metz 879 926 517 00027 – APE 6920Z – Numéro TVA FR29 879 926 517
2, rue de Pont-à-Mousson – 57000 METZ - Tél. 03.87.55.03.03 - E-mail : info@gsm57.fr
IBAN : FR76 1470 7000 3232 5210 0387 446 - Code BIC : CCBPFRPPMTZ

AD DOSDA
SAS AU CAPITAL DE 390 000 €
SIEGE SOCIAL : ROUTE DE RODE - 57340 MORHANGE
R.C.S. SARREGUEMINES TI 444 325 336

TRIBUNAL JUDICIAIRE
14 AOUT 2023
SARREGUEMINES

TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES A L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE DU 26 JUILLET 2023

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président sur les opérations de l'exercice 2022/2023 et pris connaissance des comptes et du bilan dudit exercice, les approuve tels qu'ils ont été présentés.

DEUXIEME RESOLUTION

En conséquence de la résolution qui précède, l'Assemblée donne au Président quitus entier et définitif de l'exécution de son mandat pour l'exercice 2022/2023.

TROISIEME RESOLUTION

La collectivité des associés, approuvant la proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice de 392 019,57 € comme suit :

- au compte "report à nouveau" soit 26 279,09 €
- au compte "réserves facultatives" soit.... 365 740,48 €

Pour se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, les associés ont décidé de ventiler le montant des dividendes distribués dans le tableau ci-dessous.

DISTRIBUTION DES TROIS DERNIERS EXERCICES :

	Montant	Soit par Action
N : exercice du 01/01/22 au 31/03/23		NEANT
N-1 : exercice du 01/04/21 au 31/03/22	400 000 €	10,26 €
N-2 : exercice du 01/04/20 au 31/03/21		NENAT

QUATRIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur de copies ou d'extraits certifiés conformes du présent procès verbal pour effectuer la formalité de dépôt légal auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de SARREGUEMINES.

FAIT A MORHANGE LE 26 JUIN 2023

LE PRESIDENT : Daniel DOSDA

certifié conforme à l'original


AD DOSDA
SAS AU CAPITAL DE 390 000 €
SIEGE SOCIAL : ROUTE DE RODE 57340 MORHANGE
R.C.S. SARREGUEMINES 444 325 336

TRIBUNAL JUDICIAIRE

14 AOUT 2023

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE
DU 26 JUILLET 2023

SARREGUEMINES
ORDINAIRE

L'an deux mille vingt trois

Le 26 juillet,

A 10 heures,

Les associés de la SAS AD DOSDA au capital de 390 000 €, divisé en 39 000 actions de 10 € chacune, se sont réunis en assemblée générale annuelle ordinaire, au siège social, sur convocation du Président.

Sont présents :

- Monsieur DOSDA Daniel, associé Président
demeurant à BELLANGE, 4 Rue Principale
votant à cette assemblée générale et possédant :
 - 1 action en pleine propriété
 - 19 499 actions en usufruit
- Madame DOSDA Anne, associée
demeurant à BELLANGE, 4, Rue Principale
votant à cette assemblée générale et possédant :
 - 1 action en pleine propriété
 - 19 499 actions en usufruit

Sont également présents :

- Monsieur DOSDA Mathieu, associé
demeurant à BELLANGE, 5 Chemin des Tilleuls
non votant possédant :
 - 19 499 actions en nue-propriété

- Madame DOSDA Nathalie, associée
demeurant à METZ, 2, Rue Virginie du Verger
non votant possédant :
 - 19 499 actions en nue-propriété

Total des actions composant le capital social :
TRENTÉ NEUF MILLE ACTIONS, ci 39 000 actions

L'intégralité du capital étant représenté, l'assemblée est en mesure de délibérer valablement.

Le Président dépose sur le bureau et présente à l'assemblée :

- L'inventaire, le compte de résultat, l'annexe et le bilan arrêtés le 31 mars 2023
- Son rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31 mars 2023
- Le texte des résolutions qui seront proposées au vote de l'assemblée

Puis il déclare que l'inventaire, le bilan, le compte de résultat et l'annexe et généralement tous les documents devant être communiqués aux associés, ont été tenus à leur disposition au siège social, conformément à la législation sur les sociétés commerciales.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

L'assemblée est alors présidée par Monsieur Daniel DOSDA. Celui-ci rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport du Président relatif à l'exercice clos le 31 mars 2023
- Examen et approbation des comptes et du bilan dudit exercice
- Quitus au Président

- Affectation des résultats de l'exercice clos le
31 mars 2023

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'assemblée du rapport de gestion.

Il offre enfin la parole à tout associé qui le désire.

Divers propos sont échangés sur les résultats de l'exercice 2022/2023. Puis, après échange d'observations, personne ne demandant plus la parole, il est mis successivement aux voix les résolutions suivantes.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président sur les opérations de l'exercice 2022/2023 et pris connaissance des comptes et du bilan dudit exercice, les approuve tels qu'ils lui ont été présentés.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

En conséquence de la résolution qui précède, l'assemblée donne au Président quitus entier et définitif de l'exécution de son mandat pour l'exercice 2022/2023.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

La collectivité des associés, approuvant la proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice de 392 019,57 € comme suit :

- au compte "report à nouveau" soit 26 279,09 €
- au compte "réserves facultatives" soit... 365 740,48 €

Pour se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, les associés ont décidé de ventiler le montant des dividendes distribués dans le tableau ci-dessous.

DISTRIBUTION DES TROIS DERNIERS EXERCICES :

	Montant	Soit par Action
N : exercice du 01/01/22 au 31/03/23	NEANT	
N-1 : exercice du 01/04/21 au 31/03/22	400 000 €	10,26 €
N-2 : exercice du 01/04/20 au 31/03/21	NENAT	

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur de copies ou d'extraits certifiés conformes du présent procès verbal pour effectuer la formalité de dépôt légal auprès du Registre du Commerce et des sociétés de SARREGUEMINES.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès verbal qui a été signé après lecture par le Président et ses associés.

copie conforme à l'original

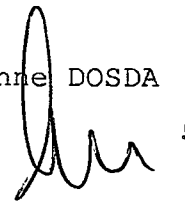
Daniel DOSDA



Mathieu DOSDA



Anne DOSDA



Nathalie DOSDA

